



DOSSIER DE CANDIDATURE
Bourse artistique année 2026-2027



Nom du jeune (en majuscules) et Prénom * :
.....
.....

Sexe: ☐ F ☐ M.

Date et lieu de naissance du jeune * :
.....

Âge :

Responsable 1 Père / Mère (en majuscules) * :
Nom d'usage Prénom
Situation familiale : ☐ Marié(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Séparé(e) ☐ Veuf/Veuve ☐ Célibataire ☐ Autre :
.....

Responsable 2 Père / Mère (en majuscules) * :
Nom d'usage Prénom
Situation familiale : ☐ Marié(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Séparé(e) ☐ Veuf/Veuve ☐ Célibataire ☐ Autre :

Adresse postale * :
.....
.....
.....
.....
.....

Numéro de téléphone / Portable * :
.....
.....

E-mail * :
.....

RENSEIGNEMENTS À INDIQUER *	Bourse artistique
Associations, clubs, écoles ...	
Activité pratiquée	
Montant de l'activité + Adhésion	

* Tous les champs sont obligatoires

DOCUMENTS À FOURNIR	Marié(e)	Vivant en couple	Divorcé(e) garde alternée	Divorcé(e) garde exclusive
Photocopie du livret de famille	X	X	X	X
Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, France Télécom...) (ou attestation d'hébergement établie par les parents, si le jeune est majeur et habite chez eux)	X	X	X	X
Une photocopie du jugement en cas de séparations des parents.			X	X
Justificatif ou attestation de l'inscription du jeune à l'association	X	X	X	X
Attestation des quotients familiaux et sociaux (CAF, FDTA, MSA ...) des deux parents - de 3 mois	X	X	X	X

**Dossier complet à déposer à l'accueil de la Mairie (3 Rue Colonel Roux)
ou par mail direction.culture@ville-gap.fr,
avant le Vendredi 02 octobre 2026 accompagné des documents (voir ci-dessus).**

Si vous ne percevez aucune prestation : merci de bien vouloir remplir l'attestation sur l'honneur ci-dessous et de nous fournir votre avis d'imposition ou de non imposition 2025 sur les revenus de l'année 2024.

Je soussignée, Mr, Mme
 certifie ne percevoir aucunes prestations familiales et sociales pour l'enfant

Le
 Signature :

Attention : Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite ne sera pas examiné.
Pour information : Les familles relogées en raison de la réhabilitation du quartier prioritaire du Haut-Gap, pourront déposer un dossier en stipulant leur ancienne adresse ainsi que l'année de départ.

Renseignements : Direction de la Culture 04.92.53.25.28 - direction.culture@ville-gap.fr